

JOURNAL  
DES  
ÉCONOMISTES

REVUE MENSUELLE

DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

ET

DE LA STATISTIQUE

SOIXANTIÈME ET UNIÈME ANNÉE

5<sup>e</sup> SÉRIE — TOME XLIX

JANVIER A MARS 1902



*Pen 89*

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET C<sup>ie</sup>

Rue Richelieu, 14

1902

*10960*



49

## TABLE DES MATIÈRES DU TOME XLIX

N° 1. — Janvier 1902.

I. LE XV <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. G. MOLINARI, correspondant de l'Institut.	5
II. LE MARCHÉ FINANCIER EN 1901, par M. ARTHUR RAFFALOVICH, correspondant de l'Institut.	15
III. LES ÉTATS UNIS ET LA RÉCIPROCITÉ COMMERCIALE, par M. ACHILLE VIALATE.	47
IV. REVUE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE L'ÉTRANGER, par M. EMILE MACQUART.	62
V. LES FINANCES DE LA FRANCE, par M. MAURICE ZABLET.	85
VI. CORRESPONDANCE. LA COLONISATION EN TUNISIE, par UN COLON.	97
VII. BULLETIN :	
I. Publications du <i>Journal officiel</i> (décembre 1901)	102
II. Rapport sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1900.	105
III. Protestation de la Fédération libre-échangiste internationale contre le Projet de loi sur les marchés à terme.	109
VIII. SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE (réunion du 6 janvier 1902). — Election d'un censeur : M. Boverat. — Hommage à M. Frédéric Passy, à l'occasion du prix Nobel. — DISCUSSION : Le traité de commerce franco-américain. — OUVRAGES PRÉSENTÉS. Compte rendu par M. CHARLES LETORT.	113
IX. COMPTES RENDUS : <i>Le sort des indigènes</i> , par M. BÉNITO SYLVAIN. Compte rendu par M. FRÉDÉRIC PASSY, membre de l'Institut	129
<i>La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen; contribution à l'histoire du droit constitutionnel moderne</i> , par M. GEORGES JELLINEK, Compte rendu par M. J. LEFORT.	133
<i>Histoire économique de l'Allemagne pendant les derniers siècles du moyen âge</i> , par M. KARL THEODOR D'INAMA-STERNEGG. — <i>Choix d'études dédiées à Albert Schæffl à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance</i> , par MM. K. BUCHER, K. V. FRICKER, F. X. FUNT, G. DE MANDRY, G. DE MAYR, F. RATZEL. Comptes rendus par M. E. CASTELOT.	134
<i>En Indo-Chine, Tonkin, Haut-Laos, Annam septentrional</i> , par le marquis de BARTHÉLEMY. — <i>Samarkand la bien gardée</i> , par MM. A. DURRIEUX et R. JAUVELLE, Comptes rendus par M. LR.	138
<i>L'Alcoolisme en France et le rôle des pouvoirs publics dans la lutte contre le cabaret</i> , par M. ANDRÉ KORN. — <i>La question chinoise aux Etats-Unis et dans les possessions des puissances européennes</i> , par M. ED. CAILLEUX. Comptes rendus par M. MAURICE ZABLET.	146
X. NOTICE	149

XI. CHRONIQUE : Les primes à la marine marchande, les mistelles et les vins de Madagascar. - - L'admission temporaire des blés. — Une dépense de 600 millions pour assurer du travail aux terrassiers. — Les bureaux de placement seront-ils supprimés ? — Les <i>trusts</i> en Belgique. — Le projet de tarif allemand. — Les agriculteurs contre les agrariens. — Ce que coûte aux consommateurs américains la protection des sucres. — Les résultats de la protection des enfants employés dans les manufactures en Angleterre. — Comment on peut se débarrasser du protectionnisme. — Compte rendu par M. G. de MOLINARI, correspondant de l'Institut.....	150
XII. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.....	159

## N° 2. — Février 1901.

I. LA RESPONSABILITÉ PUBLIQUE, par M. LADISLAS DOMANSKI.....	161
II. LA CRISE VITICOLE, par M. LA CLAVIÈRE.....	166
III. LE MOUVEMENT AGRICOLE, par M. L. GRANDEAU.....	172
IV. REVUE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES EN LANGUE FRANÇAISE, par M. ROUXEL.....	183
V. LE GRAND PROGRAMME DES TRAVAUX MARITIMES DE LA BELGIQUE, par M. DANIEL BELLET.....	210
VI. LES AVARIÉS. — UNE SÉANCE A L'INSTITUT, par M. FRÉDÉRIC PASSY, membre de l'Institut.....	220
VII. BULLETIN :	
I. Publications du <i>Journal officiel</i> (Janvier 1902).....	224
II. La Commission de dépopulation.....	226
VIII. SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE (réuni 5 février 1902). — NÉCROLOGIE: M. Emile Chevallier. — Election de nouveaux membres. — DISCUSSION : Les grands travaux publics peuvent-ils conjurer ou provoquer des crises ? — OUVRAGES PRÉSENTÉS. Compte rendu par M. CHARLES LETORT.....	229
IX. COMPTES RENDUS : <i>Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789</i> , par M. E. LEVASSEUR, membre de l'Institut. Compte rendu par M. ANDRÉ LIESSE.....	263
<i>Droit et costumes des populations rurales de France en matière successorale</i> , par le Dr A. DE BRANDT. — <i>Les accidents du travail. Commentaire de la loi du 9 avril 1898</i> , par MM. H. FERRETTE et le Dr E. LAVAL. Comptes rendus par M. EUGÈNE ROCHETIN.....	266
<i>Essai sur la théorie générale de la monnaie</i> , par M. ABERT AUPÉTI. Compte rendu par M. MAURICE ZABLET.....	271
<i>Essai sur le billet de banque</i> , par M. JEAN PERROUD. Compte rendu par M. F. PONS.....	273
<i>Les grandes compagnies coloniales au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , par M. EDMOND CARTON DE WIART. — <i>Les savants modernes. Leur vie et leurs travaux</i> , par M. A. REBIÈRE. Comptes rendus par M. LR.....	274
<i>Gens de robe</i> , par M. JEAN PAYOUD. Compte rendu par M. ROBERT DOUCET.....	281
<i>Encyclopédie scientifique des aide-mémoire. Le sel, les salines et les marais salants</i> , par M. A. LARBALÉTRIER. Compte rendu par M. G. FOUQUET.....	283

<i>Franc vote et juste représentation</i> , par M. LÉON ROQUET. — <i>La Psychologie ethnique</i> , par M. CH. LETOURNEAU. — <i>Les doctrines économiques et sociale du Marquis de Mirabeau dans l'Ami des Hommes</i> , par M. LUCIEN BROCARD. — <i>Le socialisme devant la sociologie</i> , par M. CH. LIMOUSIN. — <i>Le Capital, Critique de l'économie politique</i> , par KARL MARX. <i>Philosophie du travail</i> , par M. G. DE PAWLOWSKI. Compte rendu par M. ROUXEL.....	285
<i>Spoliation des indigènes de la Nouvelle-Calédonie</i> . — <i>Pour la langue internationale</i> , par M. L. COUTURAT. — <i>Conférence sur les œuvres sociales</i> , par le R. P. EMILE PICHÉ. — <i>Le féminisme français. I. L'émancipation individuelle et sociale de la femme: II. L'émancipation politique et familiale de la femme</i> , par M. CHARLES TURGEON: Comptes rendus par H. BOUET.....	299
X. CHRONIQUE : La journée de huit heures dans les mines. — La représentation proportionnelle. — Le budget des colonies. — Le rachat des chemins de fer. — L'admission temporaire des blés. — La suppression de la prime des mélasses. — La constitution d'une Ligue libre-échangiste à Bordeaux. — La fédération agricole d'Asti. — Tentatives de résurrection du protectionnisme en Angleterre. Proposition de M. Bernhard Samuelson. — Les magasins de blé pharaoniques. Le développement de l'industrie et l'accroissement des salaires aux Etats-Unis. — Statistique de la monnaie dans le monde. — Une nouvelle invention protectionniste en Australie. — Mme Clémence Royer. — Une qualification pittoresque de l'Etat moderne. Compte rendu par M. G. DE MOLINARI, correspondant de l'Institut.....	308
XI. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.....	318
N° 3. — Mars 1902.	
I. LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DU TRAVAIL, par M. G. DE MOLINARI, correspondant de l'Institut.....	324
II. MOUVEMENT SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL, par M. DANIEL BELLET.	411
III. TRAVAUX DES CHAMBRES DE COMMERCE, par M. ROUXEL.....	358
IV. REVUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, (du 1 <sup>er</sup> décembre 1901 au 15 février 1903), par M. J. LEFORT.	368
V. LES VRAIS MOTIFS DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE EN ALLEMAGNE, par M. A. DE MALARCE.....	388
VI. LE PAIN GRATUIT, par M. FRÉDÉRIC PASSY, membre de l'Institut.....	291
VII. LETTRE DE POLOGNE, par M. LADISLAS DOMANSKI'.....	393
VIII. LETTRE DU MEXIQUE, par M. J.-CH. DE COURMOND.....	398
IX BULLETIN :	
I. Publications du <i>Journal officiel</i> (février 1902).....	403
II. Convention sur le régime des sucres.....	405
X. SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, (réunion du 5 mars 1902). — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE. — Rapport des Censeurs. — Rapport du Questeur Trésorier — Réélections des censeurs. — RÉUNION MENSUELLE ORDINAIRE. — NÉCROLOGIE. Mme Clémence Royer, MM. Bouvet et Chérot. — DISCUSSION. Les grands travaux publics peuvent-ils conjurer ou provoquer des crises. — OUVRAGES PRÉSENTÉS, par M. CHARLES LETORT.....	414

XI. COMPTES RENDUS : <i>Histoire du ciel</i> , par Mme CÉMENGE ROYER, Compte rendu par M. DANIEL BELLET. ....	426
<i>Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales</i> (1860-1900). <i>L'Empereur Toungh Tché</i> (1861-1875), par M. H. CORDIER. Compte rendu par A.C.....	437
<i>Traité des accidents du travail</i> , par M. JULES CABOUAT. — <i>Un point d'histoire contemporaine</i> , par M. GASTON ROUTIER. Comptes rendus par M. MAURICE ZABLET.....	430
<i>Les lois d'assurances ouvrière à l'étranger. — Assurance contre les accidents</i> , 4 <sup>e</sup> partie, par M. MAURICE BELLOM. Compte rendu par EUGÈNE ROCHETIN.. ..	432
<i>Les trois auto : Autarchie</i> (self government), <i>Autosynergie</i> (self restraint). <i>Auatrchie politique</i> , par l'amiral RÉVEILLÈRE. — <i>La Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer en Chine, 1900-1901</i> ( <i>Croix-Rouge Française. — Etude pratique sur les colonies anciennes et modernes et leurs grandes Compagnies commerciales</i> , par HENRI MARTEL. Comptes rendus par M. L.R.....	434
<i>Dialogues socialistes</i> , par M. EDOUARD BERTH. — <i>Superstitions politiques et phénomènes, sociaux</i> , par M. HENRI DAGAN. — <i>Le nativisme politique dans l'état de New-York</i> , par M. LOUIS DOW. — <i>La confrérie ouvrière et ses écoles</i> , par N. DE DÉPLUYEFF. — <i>Le socialisme sans doctrine, Australie et Nouvelle-Zélande</i> , par M. ALBERT MÉTIN. Comptes rendus par H. BOUET .....	439
<i>La Libre Pensée. — Le Temps. — La France au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , par M. ARMAND BRETTE. — <i>Problèmes modernes fondamentaux de l'économie et des finances</i> , par M. G. PIERSON. — <i>Psychologie économique</i> , par G. TARDE. — <i>Pour la liberté du Pain</i> , par M. GIRETTI. — <i>Sur la nature organique de la société. Première partie, l'équivoque fondamentale</i> , par le D <sup>r</sup> ERNESTO SETTI. — <i>Convention franco-belge conclue le 8 juillet 1899 et approuvée en France par la loi du 8 juillet 1900 sur la compétence judiciaire et sur l'autorité et l'exécution des décisions judiciaires, des sentences arbitrales et des autres actes authentiques</i> , par C. RENARD. Comptes rendus par M. ROUXEL.....	449
XII. CHRONIQUE : Le succès de la conférence des sucres. — Les droits compensateurs au <i>Cobden club</i> — Le centenaire de Victor Hugo. — Un hommage rendu à M. Frédéric Passy. — Le protectionnisme et la surproduction. — La cause des émeutes de Barcelone. — Le nouveau projet de tarif suisse. — Les effets de la protection du travail blanc contre le travail jaune aux Etats-Unis. — Le programme socialiste voté par le Congrès de Tours, par M. G. DE MOLINRI, correspondant de l'Institut.....	465
XIII. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.....	475
XIV. TABLE DES MATIÈRES DU TOME XLIX.....	477

---

*La Gérante* : PAULINE GUILLAUMIN.

# JOURNAL

DES

# ECONOMISTES

---

## LE XX<sup>E</sup> SIÈCLE

---

### I

Le caractère particulier du XIX<sup>e</sup> siècle, disions-nous dans notre revue de l'année dernière, ce qui le distingue de tous les siècles qui l'ont précédé, c'est une augmentation prodigieuse de la puissance productive de l'homme, en d'autres termes, de sa capacité de créer de la richesse. Mais comme il arrive d'habitude aux nouveaux enrichis, les peuples dont la fortune s'est subitement accrue grâce à une efflorescence extraordinaire de progrès matériels, n'ont pas acquis en même temps la capacité morale nécessaire pour en gouverner honnêtement et utilement l'emploi. Ils ont donné le spectacle des appétits grossiers et des vices des parvenus. Les classes en possession de la machine à faire les lois s'en sont servis pour satisfaire leurs intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général : le militarisme, l'étatisme et le protectionnisme se sont joints pour détourner de leur destination utile, détruire ou stériliser les fruits du progrès. Chose à peine croyable ! à mesure que s'est amoindrie l'utilité des couteux appareils de guerre que l'ancien régime avait légués au nouveau, on les a renforcés et développés au lieu de les réduire. Tandis que les progrès de la puissance destructive, allant de pair avec ceux de la puissance productive, assuraient d'une manière définitive les nations civilisées contre le risque des invasions des barbares, et que, d'une autre part, la guerre cessait d'être un mode avantageux d'acquisition de la richesse pour devenir une cause d'endet-

tement et de ruine, les armements prenaient des proportions de plus en plus formidables, et la guerre dévorait, dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dix fois plus d'hommes et de capitaux que dans aucun des siècles antérieurs. De même, tandis que le développement de l'esprit d'entreprise et d'association permettait d'abandonner désormais à l'initiative libre des individus les travaux et les services d'intérêt public, on a vu l'Etat empiéter chaque jour davantage sur le domaine de l'activité privée, et remplacer l'émulation féconde des industries de concurrence par l'onéreuse routine de ses monopoles. Moins l'intervention de l'Etat est devenue utile, plus s'est étendue la lèpre de l'Etatisme ! Enfin, tandis que la multiplication et le perfectionnement merveilleux des moyens de transport, à l'usage des agents et des matériaux de la production, égalisaient partout les conditions d'existence de l'industrie, et, en mettant en communication constante les marchés de consommation auparavant isolés, enlevaient sa raison d'être originaire au régime de la protection, l'esprit de monopole des classes gouvernantes et légiférantes exhaussait et multipliait les barrières du protectionnisme.

A en juger par ses débuts, le XX<sup>e</sup> siècle suivra sous ce triple rapport l'exemple de son devancier. Pendant l'année qui vient de finir, les dépenses des gouvernements de l'ensemble des pays civilisés se sont augmentées comme d'habitude, et cette augmentation a porté, comme d'habitude aussi, sur les moins utiles. Nulle part, les services de la justice et de la police qui intéressent la sécurité des individus ne reçoivent une allocation proportionnée aux risques auxquels sont exposées la vie et la propriété de chacun. Aussi ne voit-on nulle part s'abaisser le taux de ces risques et l'industrie des malfaiteurs de toute espèce demeure-t-elle aussi florissante que jamais. Quoique les risques extérieurs qui peuvent menacer la vie et la propriété individuelles, du fait des invasions étrangères, soient devenus à peu près nuls depuis que l'expérience a démontré que toute guerre coûte aujourd'hui plus qu'elle ne rapporte, les budgets de la guerre et de la marine ne cessent point de s'accroître. Ils s'accroissent en raison non de l'augmentation mais de la diminution des risques qu'ils ont pour objet de couvrir. Tous les jours, on met sur les chantiers des cuirassés qui reviennent à une trentaine de millions au bas mot, et qui ne serviront qu'à de fastueuses et vaines parades. A cet égard, l'Espagne a donné un exemple caractéristique. Loin de réduire du montant des frais de garde des colonies qu'elle a perdues les budgets de ses armées de terre et de mer, et de réaliser ainsi une

économie indispensable à ses finances délabrées, elle les a augmentés, ses politiciens, — les libéraux aussi bien que les conservateurs, — ayant déclaré « intangibles » ces dépenses désormais inutiles. Quant au budget de la protection qui se superpose au budget de l'Etat, il n'a pas cessé davantage de s'épanouir. En France, la commission des douanes a continué activement à compléter et à perfectionner le tarif Méline, les primes à la marine marchande ont été renouvelées sauf un léger correctif, le régime des admissions temporaires a été modifié dans un sens restrictif etc. etc., en Suède les droits sur les denrées agricoles et la plupart des produits de l'industrie ont été aggravés, en Hollande même, le régime traditionnel de la liberté commerciale est sérieusement menacé par les appétits protectionnistes, en Allemagne, le gouvernement, dominé par une féodalité agrarienne, a présenté au Reichstag un projet de tarif destiné à élever le taux de la rente du sol aux dépens du salaire du travail.

Comment les nations civilisées peuvent-elles consentir à supporter cette politique de gaspillage et de privilège qui a plus que triplé en cinquante ans le chiffre de leurs dettes <sup>1</sup>, multiplié et alourdi les impôts qu'elles doivent et ceux qu'elles ne doivent pas? On s'explique ce phénomène, d'ailleurs peu flatteur pour leur moralité et leur intelligence, quand on examine de près leurs éléments constitutifs. Elles se composent au moins pour les neuf dixièmes d'individus, préoccupés uniquement de leurs intérêts particuliers et immédiats, ignorants ou insoucians des intérêts généraux et permanents de la nation, à plus forte raison de

---

<sup>1</sup> Dans notre chronique du mois de mai dernier, nous avons reproduit une communication de lord Avebury à la Société de statistique sur l'augmentation énorme et continue des dettes publiques. De 42 milliards en 1848 les dettes des Etats civilisés ont monté à 117 milliards en 1873, à 128 milliards en 1888 et à 160 milliards en 1898. La plus forte part, on pourrait dire la presque totalité de ces dettes, a servi à alimenter la guerre ou cette préparation à la guerre qui a pris le nom de paix armée. D'après lord Avebury, les dépenses militaires et navales des grandes puissances européennes se sont augmentées depuis vingt ans dans les proportions suivantes :

	Millions	
Grande-Bretagne.....	712,8	1.707,0
France.....	752,4	957,5
Allemagne.....	506,3	945,0
Russie.....	848,1	901,5
Italie.....	251,4	434,9



l'humanité. Dans les pays tels que la Russie où la multitude des gouvernés est privée des droits politiques qu'elle est, au surplus, incapable d'exercer, le gouvernement se trouve entre les mains d'une classe mi-bureaucratique, mi-proprétaire et industrielle qui tire la plus grosse part de ses revenus du budget de l'Etat et du budget de la protection. Dans les pays dits constitutionnels où les gouvernés sont en nombre plus ou moins considérable pourvus du droit électoral, la grande majorité use de ce droit pour en tirer un profit quelconque ou s'abstient d'en user. A la condition de favoriser les intérêts les plus influents, le gouvernement peut impunément sacrifier ou négliger les autres. Or les intérêts les plus influents sont précisément ceux de la classe dans laquelle se recrutent les hauts fonctionnaires civils et militaires qui demandent leurs moyens d'existence au budget de l'Etat, les propriétaires fonciers et les industriels qui se partagent le budget de la protection. Comment donc cette classe budgétivore ne pousserait-elle pas à l'augmentation continue des dépenses dont elle profite, et n'emploierait-elle pas à les multiplier la puissance de l'Etat dont elle dispose ?

Et remarquons que la puissance de l'Etat, investie dans l'appareil gouvernemental, s'est singulièrement accrue sous l'influence des progrès des moyens de mobilisation de ses forces et de ses ressources. Cette puissance est telle qu'elle défie toutes les résistances individuelles et donne aux gouvernements modernes une capacité d'oppression des minorités bien supérieure à celle des gouvernements de l'ancien régime. Quand un souverain d'autrefois entrait en possession d'une province, soit par la guerre, soit par héritage, il se gardait prudemment de toucher aux institutions particulières de ses nouveaux sujets. Il respectait leurs coutumes et leur langue. Lorsque Louis XIV s'empara de l'Alsace, il s'abstint même de changer son régime douanier. L'Alsace demeura une province dite d'étranger effectif et, comme telle, affranchie des charges du tarif protectionniste de Colbert. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Les gouvernements usent sans ménagement du droit du plus fort vis-à-vis des populations qui tombent sous leur domination. C'est ainsi que le gouvernement russe, méconnaissant ses engagements formels, a assujéti la Finlande au régime autocratique du reste de l'Empire, et que le gouvernement allemand a interdit aux Danois du Schleswig et aux Polonais de la Posnanie l'usage de leur langue maternelle, en sanctionnant cette prohibition aussi inepte qu'odieuse par l'abus le plus insolent et le plus brutal de la force.

## II

Malgré la rapidité avec laquelle se développe le budget de l'État, il pourrait cependant être bientôt dépassé par le budget de la protection grâce au perfectionnement que l'esprit de monopole a apporté au mécanisme protectionniste par l'invention et la propagation des *trusts*, des cartels et des syndicats.

Les trusts aux États-Unis, les cartels en Allemagne, les syndicats et les comptoirs de vente en France sont, avec des différences d'organisation, constitués en vue d'un double objet, l'un de diminuer les frais de la production et de l'échange des produits, l'autre, d'élever les prix au niveau des droits protecteurs et de les y maintenir, en supprimant la concurrence intérieure, de manière à procurer aux industries protégées la totalité du bénéfice de la protection. En effet, l'expérience a démontré qu'il ne suffit pas d'exclure du marché intérieur les produits concurrents de l'étranger pour exhausser de tout le montant des droits, les prix au-dessus du taux du marché général ; qu'il arrive même, lorsque les droits portés à un taux prohibitif procurent d'emblée des bénéfices extraordinaires aux industries protégées, que l'esprit d'entreprise et les capitaux s'y portent avec surabondance, en déterminant une surproduction et une baisse qui ramènent les prix au taux du marché général et les font parfois tomber au-dessous. Alors, aux bénéfices plantureux de la première heure succèdent des pertes ruineuses. La chute des entreprises les moins solides dégage, à la vérité, le marché de l'excédent de la production et relève les prix, mais ce relèvement, en attirant de nouveau l'esprit d'entreprise et les capitaux, détermine un retour de la baisse.

Le régime de la protection engendre ainsi un état permanent d'instabilité, dans lequel à une période de hausse provoquée par l'exclusion de la concurrence extérieure succède une série de mouvements alternatifs de rétraction et d'expansion de la concurrence intérieure. Dans les périodes de rétraction les prix peuvent s'élever de tout le montant des droits, et s'il s'agit de denrées de première nécessité, être portés à un taux de famine. Les droits jouent alors entièrement et les producteurs réalisent la totalité des bénéfices possibles de la protection. Dans les périodes d'expansion, au contraire, les droits cessent de jouer, les producteurs vendent à perte et se ruinent. C'est, disons-nous, pour prévenir

ces fluctuations désastreuses, élever et stabiliser les prix au niveau des droits protecteurs, que les industriels américains ont entrepris de supprimer la concurrence intérieure, en constituant des trusts qui fusionnent les entreprises concurrentes de la même industrie. Dans quelques cas, ils ont complètement atteint leur but : la *Standard Oil C<sup>o</sup>* et le *Sugar trust* fournissent la presque totalité du pétrole et du sucre consommés aux Etats-Unis et sont, en fait, maîtres du marché. Le dernier et le plus colossal des trusts, l'*United States Steel C<sup>o</sup>* constitué au mois de mars dernier par la réunion de huit groupes d'entreprises, commande de même le marché des branches principales de la métallurgie. Ce trust monstrueux est formé au capital de 1.100 millions de dollars, et l'ensemble des capitaux des trusts est évalué à 7 milliards de dollars, soit 35 milliards de francs. Les cartels allemands, les syndicats français, syndicat des sucres, comptoir métallurgique à Longwy et autres, sont loin d'avoir atteint le développement des trusts, mais tous, trusts, cartels, syndicats, poursuivent le même objectif, qui est de s'assurer intégralement les bénéfices de la protection en empêchant la concurrence intérieure de troubler le jeu des droits protecteurs.

En Allemagne et en France ces tentatives encore partielles de monopolisation du marché n'ont pas sérieusement ému l'opinion publique. Il en a été autrement aux Etats-Unis. Comme d'habitude, c'est au gouvernement que l'opinion alarmée a eu recours pour défendre les intérêts menacés par la suppression de la concurrence intérieure. Dans la plupart des Etats de l'Union, des lois ont été faites pour empêcher la formation des trusts ou limiter leur pouvoir, mais ces lois, qui avaient pour défaut commun de faire obstacle au développement légitime et utile des entreprises sont demeurées impuissantes contre les manœuvres de l'esprit de monopole : aux combinaisons interdites par les lois, les trusts ont substitué des formes d'association inattaquables. Rien ne serait plus facile cependant que de leur porter un coup mortel : au lieu de faire des lois pour les réglementer, il suffirait de défaire la loi, qui a limité artificiellement la concurrence, en entourant le marché intérieur d'une muraille douanière. Le fondateur du trust des sucres n'a-t-il pas attesté, lui-même, l'efficacité de ce remède en avouant que le tarif est le « père des trusts ? »

Mais les tarifs de douane, soit qu'on les considère comme des instruments de fiscalité ou de protection sont défendus par des intérêts puissants. Ils fournissent partout une portion notable des ressources qui alimentent le militarisme et l'étatisme, et la tota-

lité de la dîme que le protectionnisme prélève sur la généralité des consommateurs et des contribuables. L'Angleterre seule a enlevé à son tarif tout caractère protectionniste, mais son exemple n'a été suivi que d'une manière momentanée, et on n'oserait affirmer que la réforme bienfaisante dont elle est redevable aux Cobden, aux Robert Peel, aux Gladstone, soit pleinement assurée contre un retour offensif du protectionnisme allié à l'impérialisme.

### III

Cependant, il serait injuste de rendre les classes gouvernantes responsables de tous les maux qui affligent nos sociétés, ainsi que le font d'habitude les socialistes. Une part de ces maux, et peut-être la plus grosse part, a sa source dans l'incapacité et l'immoralité du gouvernement de l'individu par lui-même. Le budget de la débauche et de l'ivrognerie, par exemple, atteint, s'il ne le dépasse point, dans le plus grand nombre des pays civilisés, le budget du militarisme. Mais, quel que soit le point de partage de la responsabilité des erreurs et des vices du gouvernement de la société et du gouvernement de l'individu, ces erreurs et ces vices causent invariablement une déperdition des richesses qui se répercute sur les classes les moins capables d'en supporter le dommage. De là un malaise et un mécontentement qui semblent, au premier abord, inexplicables, à une époque où des progrès de toute sorte permettent à l'homme d'acquérir les matériaux de la vie en échange d'une somme de plus en plus réduite de travail et de peine.

C'est de ce malaise et de ce mécontentement succédant à des espérances excessives et prématurées qu'est né le socialisme.

A ses débuts, dans la première partie du siècle dernier, le socialisme apparaît sous la forme de simples utopies, conçues par des esprits bienveillants et chimériques. Sans tenir aucun compte des conditions naturelles d'existence de la société, les Saint-Simon, les Fourier et leurs émules rêvent de la reconstruire sur un plan nouveau, mais ils ne songent point à en appeler à la force pour réaliser leurs utopies. Ils sont convaincus qu'il suffira de les propager à la manière des apôtres, pour les faire adopter sans résistance, car ce qu'ils apportent à l'humanité c'est le bonheur universel. D'ailleurs, où trouveraient-ils la force néces-

saire pour les imposer? Ils la demanderaient en vain aux classes en possession du pouvoir et de la richesse. Quant à la multitude disséminée en groupes peu nombreux et sans liens dans les ateliers de la petite industrie, cette multitude à l'état amorphe ne pouvait leur fournir aucun point d'appui dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Privée de tout droit politique, elle ne comptait point dans l'Etat.

Mais dans la seconde moitié du siècle, la situation a changé du tout au tout, La grande industrie a rassemblé dans ses ateliers des milliers de travailleurs, que la transformation et la multiplication des moyens de communication a contribué encore à rapprocher, les lois sur les coalitions ont été abolies et les droits politiques sont descendus dans les couches inférieures de la société : au suffrage restreint qui en conférait le monopole aux classes supérieure et moyenne, a succédé le suffrage universel. Dans ce nouvel état des choses, la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, comme la nommait Saint-Simon, a cessé d'être une poussière sans consistance pour devenir une masse compacte et en voie de s'organiser. Elle a fourni au socialisme le point d'appui qui lui manquait à ses débuts. A son tour, il s'est transformé pour s'adapter à l'état d'esprit de sa clientèle. Cet état d'esprit ne diffère point de celui des classes supérieure et moyenne et comment serait-il plus éclairé et plus moral? Imbue à leur exemple de la doctrine héritée de l'époque où la guerre était le mode le plus lucratif d'acquisition de la richesse, où, par conséquent, le profit de l'un faisait le dommage de l'autre, la démocratie ouvrière est naturellement convaincue qu'elle ne peut s'enrichir qu'en dépouillant les riches. En conséquence, ce qu'elle demande à la loi, c'est de confisquer le capital ou tout au moins de le mettre à la merci du travail. Le collectivisme a répondu à cette demande. En vain, les classes encore en possession du pouvoir de faire la loi s'efforcent aujourd'hui de parer à ce danger, en offrant au cerbère de la démocratie le gâteau des lois dites ouvrières, loi limitative de la durée du travail, en attendant la loi du minimum du salaire, loi reportant sur les employeurs la responsabilité des accidents, naturellement afférente aux employés, loi imposant aux patrons et à l'Etat une part du fardeau des pensions ouvrières, etc., etc., ces offrandes de la peur n'ont pas la vertu de détourner la clientèle du collectivisme, car il lui promet la totalité des biens dont l'Etat bourgeois ne lui offre qu'une part; encore n'est il pas bien certain que cette part ne lui aura point été reprise par la répercussion des lois naturelles qui régissent l'impôt et le salaire.

## IV

Aux deux partis qui se sont disputé pendant le cours du XIX<sup>e</sup> siècle la possession de l'Etat et la confection des lois, l'un, le parti conservateur recruté principalement dans la classe gouvernante de l'ancien régime, l'autre, le parti libéral issu de la bourgeoisie, enrichie par l'industrie, se joint maintenant un troisième parti, représentant la classe ouvrière investie des droits politiques : le parti socialiste. Il semble même que ces trois partis doivent bientôt se réduire à deux. Ne voyons-nous pas le parti libéral se dissoudre partout, et ses éléments constitutifs s'unir suivant l'affinité de leurs intérêts au parti conservateur ou au parti socialiste ? On peut donc prévoir que la lutte pour la possession de l'Etat et la confection des lois, qui s'est poursuivie dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle entre le parti conservateur et le parti libéral se poursuivra au XX<sup>e</sup> entre le parti conservateur et le parti socialiste. On peut prévoir aussi que cette lutte ne sera pas moins ardente, et selon toute apparence moins stérile que ne l'a été sa devancière, et qu'elle engendrera la même série de révolutions, de coups d'état, avec le dérivatif sanglant des guerres étrangères et des expéditions coloniales, qui ont constitué ce qu'on pourrait appeler le passif de la civilisation du XIX<sup>e</sup> siècle.

Si ces prévisions auxquelles conduit, il faut bien le dire, l'enchaînement logique des faits devaient se réaliser, elles justifieraient le pessimisme qui a succédé à l'optimisme des premiers temps du nouveau régime politique et économique. Il est en effet trop évident que la lutte pour la possession du gouvernement ne pourra que croître en violence et que le jour où le parti socialiste aura le pouvoir de faire la loi, il en usera avec moins de discrétion que le parti soi-disant libéral et réformateur dont il est en train de recueillir l'héritage. Il taillera dans le vif de la propriété et de la liberté individuelles. Il brisera ou faussera les ressorts du mécanisme délicat de la production des matériaux de la vie... Mais n'est-il pas permis d'espérer que l'échec inévitable des tentatives de réorganisation artificielle de la société, et le surcroît de misère et de souffrances dont elles seront suivies, feront naître une conception plus saine du rôle de la loi et détermineront la création d'un parti anti-socialiste aussi bien qu'anti-protectionniste. Nous n'ignorons pas que la constitution d'un parti qui n'aurait à offrir à ses officiers et à ses soldats ni « places », ni protections ou subventions, ni bureaux de tabac, pourrait, au premier abord, sembler

une entreprise chimérique. On connaît le mot du président Jackson : aux vainqueurs les dépouilles ! Pourquoi lutterait-on s'il n'y avait pas de dépouilles, se disent les politiciens de l'école de Jackson ; mais, ne leur en déplaise, il y a encore, il y aura toujours des hommes disposés à servir gratis une bonne cause, et c'est pourquoi nous ne désespérons pas de voir se fonder, au xx<sup>e</sup> siècle, un parti qui a manqué au xix<sup>e</sup> : le parti du moindre gouvernement.

G. DE MOLINARI.

---